Le marin

Modifié le 13/07/2016 à 19h06Publié le 13/07/2016 à 00h00

Lire plus tard – Partager – Newsletter Shipping

Les dockers dunkerquois vent debout contre le parc éolien

Le syndicat des dockers CNTPA CFDT de Dunkerque s'oppose vivement au projet de parc éolien offshore « devant le troisième port de France ». Pour Franck Gonsse, s'exprimant devant l'instance de concertation mis en place par le préfet des Hauts de France et le préfet maritime Manche mer du Nord, l'emplacement proposé est « inconcevable ».

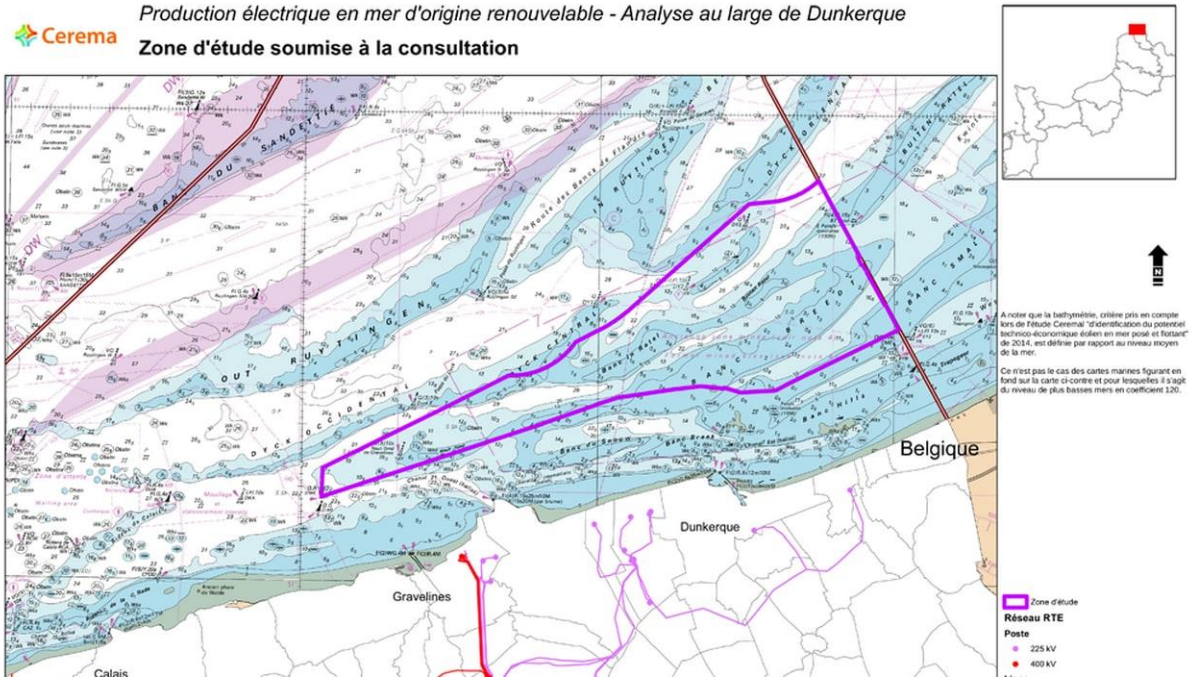

La zone d'étude, délimité en violet, est située bien loin du DST, situé au nord-ouest du banc du Sandettié, mais s'étire le long de la passe ouest du port de Dunkerque. Ce document a été diffusé par la préfecture maritime et la région Hauts de France. |

Chaque mercredi à 8h : les temps forts de l'actualité du transport maritime et des ports de commerce par **Thibaud Teillard**, journaliste spécialiste Shipping au ***marin***

La zone d'étude **« chevauche la zone de service de trafic maritime du port de Dunkerque »**. Les armateurs **« ne prendront plus le risque »** de passer par Dunkerque avec « **une entrée de port obstruée par ce parc éolien** ». Les dockers y voient aussi un risque pour le bon fonctionnement des balises, des radars et de **« tous les autres équipements »** utiles aux entrées des navires au port.

Suite de l'article réservé aux abonnés